



Comité d'Esgrime d'Ile de France

Paris, le 14 décembre 2017

SABRE M15

H2028 ZONE, SABRE HOMME ET DAME M14 INDIVIDUEL

L'épreuve H2028 ZONE individuelle au sabre homme et dame M15 sera organisée à Antony le :

Dimanche 21 janvier 2018

Au gymnase de l'USMT
6-10 rue Raymond Aron
92160 Antony

Horaires :

Individuel Sabre Hommes M15	Début des inscriptions	08h30
	Fin des inscriptions	08h45
Individuel Sabre Dames M15	Début des inscriptions	13h00
	Fin des inscriptions	13h15

Engagements :

Les engagements seront effectués **avant le mercredi 17 janvier 2018 à 23h59** par les ligues sur l'interface d'engagements de la FFE.
Aucun remplacement n'aura lieu le jour de la compétition.

Droit d'inscription :

- ✓ 10 € pour les épreuves individuelles.

Arbitrage :

- ✓ 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (hommes et dames confondus) pour l'épreuve individuelle.

Fabrice WITTMER
CTS Ile de France

Siège social :

Comité d'Esgrime – 40 av. du Gal Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex